



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E76067

VALABLE JUSQU'AU 22/07/2025

ÉDITÉ LE 02/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2006
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 24/03/2023
10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 491980363

Siret : 491 980 363 00023

Code NACE : 3320D

Numéro caisse de congés payés : 9257607

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75362643

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75362643

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : HABITECH

393 RUE DES MARCHANDS
ZAC TERRE DE CAMARGUES
30220 AIGUES-MORTES

Téléphone : 04 66 88 09 38

Portable : 0768433093

Site Internet : www.habitech.fr

E-mail : contact@habitech.fr

Responsabilité légale :
LAQUERBE THIERRY GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	02/07/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/07/2021
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	23/07/2024
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	23/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	09/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.